LA HERVE

SCHWARZ SHOW 2026

La vie tout en noir

12-13 décembre 2026

Les Eleveurs de la poule de Herve et les amis de l'Alaska s'associent à nouveau.

Pour cette nouvelle édition, nous accueillerons non seulement les animaux noirs et noirs et blancs mais également les animaux argentés.

Manche de l'Association Nationale des Argentés
Championnat de l'Argenté Belge
Manche des lapins Alaska
Championnat de la Herve

Soirée des éleveurs le samedi 12/12 uniquement sur réservation

Places limitées

Renseignements:
J-M Prégardien - 0478/20.94.22
D.Vaes - 0472/53.61.66

Salle Chapelier à Xhendelesse
Samedi 12/12 de 15h à 20h
Dimanche 13/12 de 9h à 16h

PETITE RESTAURATION
ENTREE : 2€

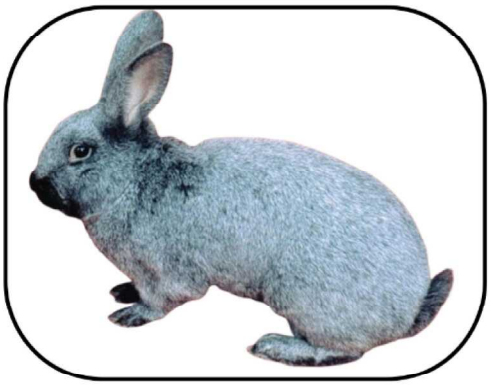
Sponsorisé par :

Wood Stock
LAESCHET Patrick
+32 (0)474/27.93.48
Artisan ébéniste - Facteur d'orgues
contact@woodstock-factory.org

animalis
DEPUIS 1996 PET SHOP
www.animalis.be

EUREGIO GARDEN
PLANTES - VIVACES - ARBUSTES








Cher(e)s ami(e)s éleveurs(euses),

Les Eleveurs de la Poule de Herve et les amis de l'Association Belge des Eleveurs de Lapin Alaska seront heureux de vous accueillir lors de leur seconde exposition en commun.

Cette exposition, unique en son genre, vécue dans une ambiance chaleureuse a connu un extraordinaire succès lors de sa première édition en 2024. Ce fut en effet une occasion de revenir à l'essentiel d'un hobby qui est de se rassembler dans la bonne humeur afin de faire vivre notre passion commune.

Cette année, nous organisons à nouveau un repas des éleveurs le samedi soir.

Pour la bonne humeur, les éleveurs déguisés dans le thème du « noir » recevront un gros bisou des présidents de l'exposition et/ou de leurs épouses.

Nous espérons vous voir nombreux et nous réjouissons de passer ce week-end avec vous.

Grosse betche,

Dimitri Vaes, Président ABELA.

Cher(e)s ami(e)s des clubs spécialisés,

Fondée en 1995, notre association qui défend la poule noire du pays de Herve est donc trentenaire. La mise en commun de nos énergies avec celles des Eleveurs de lapin Alaska nous a permis de mettre sur pied le premier SCHWARZ SHOW en 2024. Le thème du « noir » nous est en effet tout naturellement apparu comme le leitmotiv de notre organisation.

Nous l'avons baptisée « SCHWARZ SHOW » en référence aux variétés de nos deux races, mais aussi pour lui donner une connotation internationale.

Nous proposons à nouveau une expo réservée aux races noires et aux races blanches avec dessins ou contrastes noirs. Pour vous aider à vous y retrouver, nous publions une liste des sujets admis à l'exposition.

Mais ce n'est pas tout ! Avec la collaboration de nos collègues de l'ANA (Association Nationale des Argentés), nous hébergerons cette année leur championnat 2026, et accueillerons donc toutes les races de lapins argentés, ceci dans toutes les variétés admises. Et, en l'honneur de l'anniversaire du club de la Poule de Herve, la variété « mauheid » (bleu liseré) est admise également.

A l'exception des idées « noires », tout sera mis en œuvre, avec originalité, pour que ce WE « noir » reste dans vos mémoires. Amateurs de bières blondes s'abstiendront car seuls les breuvages noirs seront à l'honneur dans notre bar.

D'ores et déjà merci pour votre soutien, votre participation ou votre visite,

Pour les E.P.H.

J-M Prégardien, Président

LES ELEVEURS DE LA POULE DE HERVE ET L'ASSOCIATION BELGE DES ELEVEURS DE LAPIN ALASKA
REGLEMENT – PROGRAMME DE L'EXPOSITION « SCHWARZ SHOW »
DES 12 ET 13 DÉCEMBRE 2026

Règlement de l'exposition :

Art. 1 – LES ELEVEURS DE LA POULE DE HERVE et L'ASSOCIATION BELGE DES ELEVEURS DE LAPIN ALASKA organisent les 12 et 13 décembre 2026 leur seconde exposition de petit élevage dans les locaux de la SALLE COMMUNALE de XHENDELESSE, rue du Bief n°71. Cette exposition est UNIQUEMENT ouverte à la variété NOIRE de toutes les sections LAPINS, COBAYES, VOLAILLES, PIGEONS, OISEAUX DE PARC ET AQUATIQUES. Les races noires à dessins blancs ou marques blanches ainsi que les races blanches à dessins noirs ou marques noires sont admises. (Voir listes en annexe). Invité d'honneur **l'Association Nationale des Argentés (ANA)** avec toutes les races de lapins argentés, ceci dans toutes les variétés. A l'occasion des 30 ans du club des **Éleveurs de la Poule de Herve (EPH)**, la variété mauheid (bleu liseré) est admise, en grande race et en naine.

Art. 2 – L'exposition est régie par le règlement général des expositions de la A.I.W.E.A.B.C., tenu ici pour reproduit et auquel les exposants sont liés par le simple fait de leur inscription. Seuls les éleveurs belges détenteurs d'un numéro d'éleveur et qui ont reçu une invitation peuvent participer. Le numéro d'éleveur 2026 doit figurer au bulletin d'inscription. Ceci n'est pas valable pour les éleveurs étrangers.

Art. 3 – PROGRAMME

Vendredi 11 décembre : enlogement de 14h à 22h.

Samedi 12 décembre : jugements début 7h30 jusque 12h. Accès au public de 15h à 20h. Bureau de vente ouvert de 15h30 à 20h. Ouverture officielle et soirée des éleveurs dès 19h00 avec remise des prix des super-champions. Soirée à réserver via l'inscription. Apéro + Menu 3 services -1 boisson = 30€

Dimanche 13 décembre : Expo de 9h à 16h. Ventes clôturées à 15h. Primes disponibles à partir de 15h. Remise des prix spéciaux et des championnats à 16h suivie du délogement.

Art. 4 – Les bulletins d'inscription doivent parvenir **avant le 1er décembre 2026** à

CAROLINE BAUDOIN rue Roua, 51 – 4540 AMAY

Email : caroline2626@hotmail.com

Tél. : 0499/39.05.03

Des invitations de participation supplémentaires peuvent être obtenues auprès de J-M Prégardien (jm.pregardien@skynet.be) 0478/20.94.22 ou Dimitri Vaes (vaesdim@hotmail.com) 0472/53.61.66.

Art. 5 – Les droits d'inscription ont été fixés comme suit :

Sujet isolé : 3.50€

Art. 6 – Le montant des droits d'inscription sera versé au compte BE44 0682 4501 4145

BIC GKCC BE BB intitulé : Les Eleveurs de la Poule de Herve ou au plus tard payé à l'enlogement.

La clôture des inscriptions pourra être anticipée si le nombre de sujets inscrits atteint la capacité de la salle.

Art. 7 – Tous les animaux doivent être régulièrement bagués ou tatoués, les cobayes belges avec un clip d'oreille ou transpondeur. Les numéros d'identification doivent figurer au bulletin d'inscription.

Art. 8 – REGLES SANITAIRES. Les LAPINS inscrits seront en ordre de vaccination : vaccinés depuis + de dix jours et moins d'un an contre les syndromes hémorragiques viraux RHD 1&2. Les PIGEONS seront en ordre de vaccination : vaccinés depuis + de 15 jours et moins de neuf mois contre le paramyxovirus. Les VOLAILLES seront en ordre de vaccination : vaccinées depuis + de 15 jours et moins de neuf mois contre la pseudo-peste aviaire (maladie de Newcastle).

Les attestations de vaccination doivent reprendre les numéros d'identification des sujets vaccinés.

Les exposants remettront au secrétariat une photocopie de l'attestation de vaccination + autant d'exemplaires que de sujets inscrits à vendre. Aucun sujet ne pourra être vendu si le certificat n'est pas disponible.

Art. 9 – Tous les sujets peuvent être mis en vente. Toute vente doit avoir lieu par l'entremise du secrétariat. Une taxe de 10% à charge de l'acheteur sera prélevée par les organisateurs. Prix de vente arrondi à 0.50€. Le prix inscrit sur la carte de cage sera le prix net pour l'acheteur.

Art. 10 – Toute manipulation d'un sujet lors de l'enlogement, du délogement ou de la vente de ce dernier ne peut être effectuée qu'en présence d'un commissaire désigné par l'organisation. Les sujets vendus pourront être emportés dès leur achat.

Art. 11 – Les lapins et cobayes seront nourris exclusivement en foin par l'organisation. Les volailles et pigeons seront nourris par des graines. Le nourrissage par l'exposant est autorisé seulement après les jugements.

Art. 12 – Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant la perte, le vol ou la mort des sujets avant, pendant ou après l'exposition. Il en est de même pour tout accident pouvant survenir dans l'enceinte de notre manifestation.

Art. 13 – L'achat du palmarès est obligatoire pour tous les exposants (un par adresse). Son prix est de 4.00€. Le droit d'entrée pour les visiteurs sera de 2.00€, gratuit pour les enfants accompagnés. Chaque exposant recevra un accès personnel et permanent.

Art. 14 – Prix

PRIX DE LA COMMISSION PROVINCIALE LAPINS ET CAVIAS

Pour récompenser les meilleurs élevages, la commission CUNI met en jeu le CHAMPIONNAT CUNI provincial : CHC.

Désigner 4 lapins jeunes ou adultes, mâles ou femelles, même race.

PRIX DE LA COMMISSION PROVINCIALE D'AVICULTURE

Inscrire cinq volailles, jeunes ou adultes, même race, baguées avec les bagues délivrées en province de Liège. Il faut la présence des deux sexes parmi les cinq sujets. À désigner dans la colonne « PA » du bulletin.

PRIX DE LA COMMISSION PROVINCIALE DES OISEAUX DE PARC ET AQUATIQUES

Inscrire soit 4 aquatiques d'ornement, soit 4 aquatiques de rapport, soit 4 oiseaux de parc d'ornement, soit encore 4 oiseaux de parc de rapport. Tous genres et âges confondus. À désigner dans la colonne « OPA » du bulletin.

Art. 15 – CHAMPION DE RACE :

4 sujets présents et minimum note 94.

Art. 16 – SUPER-CHAMPIONS : minimum 20 sujets par classe.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, les classes seront regroupées.

Attribués au total des points d'une collection de 4 sujets non désignés par l'éleveur.

En cas d'ex aequo, il sera tenu compte d'un 5ème ou d'un 6ème sujet.

Classe 1 : Lapins noirs	Classe 2 : Lapins à dessins noirs
Classe 3 : Cobayes noirs	Classe 4 : Cobayes à dessins noirs
Classe 5 : Volailles de grande race noires	Classe 6 : Volailles de grande race à dessins noirs
Classe 7 : Volailles naines noires	Classe 8 : Volailles naines à dessins noirs
Classe 9 : Oiseaux de parc ou aquatiques noirs	Classe 10 : Oiseaux de parc ou aquatiques à dessins noirs
Classe 11 : Pigeons noirs	Classe 12: Pigeons à dessins noirs
Classe 13 : Lapins argentés gr. et moy. races	Classe 14 : Lapins argentés pt. races et nains

Sujets individuels désignés par le jury :

Classe 15 : Meilleur coq Herve GR var. noire	Classe 16 : Meilleur poule Herve GR var. noire
Classe 17 : Meilleur coq Herve GR var. bleue	Classe 18 : Meilleur poule Herve GR var. bleue
Classe 19 : Meilleur coq Herve GR var. coucou	Classe 20 : Meilleur poule Herve GR var. coucou
Classe 21 : Meilleur coq Herve race naine	Classe 22 : Meilleur poule Herve race naine

Le règlement concernant le championnat de l'argenté Belge et celui des prix réservés aux membres de l'Association Nationale des Argentés sont communiqués par voie séparées aux affiliés en règle de cotisation

Art. 17 – PRIMES

50% des droits d'inscription perçus seront répartis équitablement entre toutes les sections au profit des sujets qui obtiennent une note au-dessus de la moyenne des jugements. Cette répartition calculée informatiquement permet de compenser les différences de moyenne entre les sections.

Exemples :

Si la moyenne des cotes attribuées en lapins/cobayes est de 94.5, tous les sujets obtenant une cote égale ou supérieure à 94.5 se partageront les primes de cette section.

Si la moyenne des cotes attribuées en volailles est de 93, tous les sujets obtenant une cote égale ou supérieure à 93 se partageront les primes de cette section.

Art. 18 – Les classements seront affichés dans la salle d'exposition dès que possible le samedi ou au plus tard le dimanche matin afin d'autoriser les éleveurs à faire rectifier toute erreur éventuelle. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés sans appel par le comité organisateur ou le délégué officiel de la Fédération provinciale.

Art. 19 – JURY

Les juges suivants ont été sollicités :

LAPINS et COBAYES : Mrs Deravet, Ernst, Plumanns, Poncelet et Quintin

PIGEONS : Mme Hoyaux, Mr Nérinckx

VOLAILLES : Mrs Rousseau, Gendrin

OPA : Mr Brassine

Art. 20 – Le Délégué de la Fédération Provinciale : madame Sylvie SCHEEN

Art. 21 – Le contrôle vétérinaire sera assuré par le Dr. BROUWERS Mathieu

Art. 22 – **Comité organisateur :**

Présidents : Jean-Marie Prégardien et Dimitri Vaes

Secrétaires : Caroline Baudoin et Sabrina Liégeois

Trésoriers : Jean-François Beusen et Francis Denooz

Relations publiques et médias : Didier Brick

Pour le Comité organisateur,

D. Vaes
J-M Prégardien
C. Baudoin
S. Liégeois

Pour la Fédération de la Province de Liège,

A. Lénaers
J-M Prégardien

ANNEXE : RACES & VARIETES ADMISES AU SCHWARZ SHOW.

LAPINS : toutes les races de lapins argentés, dans toutes les variétés

Autres races :

Races à variété noire : bélier français, géant des Flandres, papillon géant, alaska, angora, grand argenté clair, bariolé de Mecklenbourg, bélier anglais, beveren, lapin barbu de Gand, lièvre belge, petit bélier allemand, petit papillon, renard, rex, satin, vienne, hollandais, papillon anglais, petit argenté clair, petit rex, russe, angora nain, bélier nain néerlandais, bélier nain rex, lièvre nain, nain de couleur, papillon nain, renard nain, rex nain, tête de lion.

Races avec marques noires : bélier français bariolé noir, bélier français papillon noir, bélier anglais bariolé noir, bélier Meißner noir, grand argenté noir, blanc de hotot, argenté belge, argenté de champagne, californian, japonais pie(noir/blanc), sallander, petit bélier allemand bariolé noir, renard argenté noir, rex dalmatien noir, rex japonais noir/blanc, rex rhön, rex russe noir, satin russe noir, argenté anglais noir, petit rex dalmatien noir, petit rex japonais noir/blanc, petit rex rhön, petit rex russe noir, rhön, schwarzgrannen, bélier nain néerlandais schwarzgrannen, bélier nain néerlandais bariolé noir, bélier nain néerlandais dalmatien noir, bélier nain néerlandais hollandais noir, bélier nain néerlandais hotot, bélier nain néerlandais japonais noir/blanc, bélier nain néerlandais sallander, bélier nain néerlandais rhön, bélier nain néerlandais russe noir, bélier nain néerlandais papillon noir, bélier nain néerlandais argenté noir, bélier nain néerlandais renard argenté noir, bélier nain rex schwarzgrannen, bélier nain rex bariolé noir, bélier nain rex dalmatien noir, bélier nain rex hollandais noir, bélier nain rex hotot, bélier nain rex japonais noir/blanc, bélier nain rex rhön, bélier nain rex russe noir, bélier nain rex papillon noir, bélier nain rex argenté noir, bélier nain rex renard argenté noir, lièvre nain schwarzgrannen, lièvre nain bariolé noir, lièvre nain dalmatien noir, lièvre nain hollandais noir, lièvre nain hotot, lièvre nain japonais noir/blanc, lièvre nain sallander, lièvre nain rhön, lièvre nain russe noir, lièvre nain papillon noir, lièvre nain argenté noir, lièvre nain renard argenté noir, rex nain schwarzgrannen, rex nain bariolé noir, rex nain dalmatien noir, rex nain hollandais noir, rex nain hotot, rex nain japonais noir/blanc, rex nain rhön, rex nain russe noir, rex nain papillon noir, rex nain argenté noir, rex nain renard argenté noir, nain de couleur schwarzgrannen, nain de couleur bariolé noir, nain de couleur dalmatien noir, nain de couleur hollandais noir, nain de couleur hotot, nain de couleur japonais noir/blanc, nain de couleur sallander, nain de couleur rhön, nain de couleur russe noir, nain de couleur papillon noir, nain de couleur argenté noir, nain de couleur renard argenté noir, tête de lion rhön.

VOLAILLES

Réf. liste des variétés EE : variétés admises

à dessin noir (lakenfelder)	coucou à camail argenté
argenté	coucou à huppe blanche
argenté à double liseré noir	gris argenté
argenté barré blanc	noir
argenté crayonné noir	noir à camail argenté
argenté liseré noir	noir à camail argenté et poitrine liserée
argenté paillété noir	noir à doublon argenté
argenté pointé de noir	noir à huppe blanche
bariolé (noir/blanc)	noir caillouté blanc à huppe blanche
barré	noir caillouté de blanc
blanc à huppe noire	noir liseré argenté
blanc à queue noire	noir tacheté blanc
blanc à tête de Maure	saumon argenté (coq uniquement)
blanc herminé noir	saumon argenté caillouté blanc (coq uniquement)
blanc tacheté noir	saumon argenté liseré (coq uniquement)
caille argenté (coq uniquement	saumon coucou argenté (coq uniquement)
coucou	splash

PIGEONS : sur base des races les plus communes. Mais cette liste n'est pas exhaustive. Tout pigeon de variété noire ou pigeon blanc à marques, dessins, barres, contrastes de couleur noire est admis.

Forme	**Cauchois noir**
	Lahore noir
	Mondain noir
	Show racer américain noir
	Smijter noir
	Strasser de Moravie noir, noir barré blanc
	Tête colorée de Brive en noir
	Texan femelle noire
	Voyageur belge d'exposition noir
Type poule	**King noir**
	Modena noir
	Modène allemand noir
	Triganino de Modène noir
Couleur	**Bouclier d'Allemagne du sud noir**
	Bouclier de velours de Franconie noir
	Etourneau noir barré blanc à croissant, marbré noir
	Heurté de Saxe noir
	Heurté de Thuringe noir
	Hirondelle de Nuremberg noire
	Pigeon de Saxe à poitrine colorée noir
	Prêtre de Saxe noir barré blanc
	Queue blanche de Thuringe noir
	Satin à pattes lisses truité(écaillé noir)
Structure	**Capucin hollandais ancien noir, tigré noir**
	Tête de Maure de Schmalkalden noir
Tambours	**Tambour d'Arabie noir**
	Tambour de Boukharie noir

Caronculés	**Bagadais français noir, tigré noir**
	Carrier noir
	Dragon noir
	Indianer type allemand noir
Boulants	**Boulant d'Aix-la-Chapelle noir**
	Boulant brunner noir, à bavette en noir
	Boulant gantois noir, dominicain en noir
	Boulant de Hesse noir, tigré noir
	Boulant lillois noir, tigré noir
	Boulant de Louvain noir
	Boulant de Saxe pie noir
	Boulant de Silésie noir à calotte blanche
Cravatés	**Cravaté liégeois noir**
	Cravaté oriental ancien noir liseré blanc
	Smerle anversois noir
De vol	**Coquillé hollandais noir**
	Culbutant belge noir
	Culbutant de Cologne noir, noir à vols blancs
	Culbutant danois noir
	Culbutant pie noir
	Nonne allemande en noir
	Pie anglais en noir
	Pigeon de vol catalan noir
	Ringslager du Rhin noir
	Show tippler allemand tigré noir
	Speelderken noir
	Trembleur de Stargard noir

DINDONS – CANARDS DOMESTIQUES – OPA D'ORIGINE SAUVAGE – COBAYES

Dindons	noir
	jaspé
Canard coureur indien	noir
Canard de Barbarie	pie noir
	noir à tête blanche
Canard de Bali	noir
	noir à bavette
	panaché noir
Canard de Cayuga	noir
Canard Duclair	noir à bavette
Canard de Forest	noir
Canard de Huttegem	pie noir
Canard de Pomérnie	noir à bavette
Canard émeraude	noir
Canard haut volant	noir
	noir à bavette
	panaché noir
Canard huppé & huppé nain	noir
	noir à bavette
	panaché noir
Canard mignon & huppé	noir à bavette
	panaché noir
Canard pie	noir
OPA origine sauvage & mutants	uniquement les sujets noirs ou qui présentent à la fois et uniquement des plumes blanches et des plumes noires
Cobayes toutes races	unicolore noir
	rouan noir
	agouti argenté
	agouti gris
	slate
	russe noir
	bariolé noir
	hollandais noir
	dalmatien noir

Vous détenez des animaux correspondant aux exigences et votre race ou variété n'apparait pas dans ces listes, n'hésitez pas à poser la question aux organisateurs.

Austellungsformulär
Bulletin d'inscription

!! ENLOGEMENT LE VENDREDI DE 16 à 22H
!! EINSETZEN AM FREITAG von 16 bis 22 Uhr

Salle Communale A.Chapelier
rue du Bief, 71
B4652 HERVE

SCHWARZ SHOW 2026

Association Belge des Eleveurs de Lapins Alaska

LA HERVE

Inscrijvingen zenden naar :
Inscriptions à renvoyer à :
Medungen sind zu richten an :

Caroline BAUDOIN
rue Roua, 51
B4540 AMAY
caroline2626@hotmail.com
Tél. : +32(0)499/39.05.03

voor
avant **01. 12. 26**
bis zu

Naam + voorn./Nom+prén./Name+Vorn.
Straat, nr/rue, n°/Strasse, Nr
Gemeente/Commune/Gemeinde
Fokkersnr/N°éleveur/ZüchterNr 26
Lid van/membre de/Mitglied von
Telefoon/Téléphone/Telefon /

Handtekening/Signature/Unterschrift

Dieren/Sujets/Tiere :		**X 3,50 €**	0,00 €
Catalogus/Palmares/Katalog	1	**X 4,00 €**	
Réservation soirée des éleveurs.	Nbre de couverts	**X 30,00 €**	
T O T A L :			0,00 €

Totaalbedrag storten op reknr.
Verser le total au compte n° BIC GKCC BE BB **BE44 0682 4501 4145**
Den Gesamtbetrag uberweisen auf Rechnung Nr.

kooi nr cage n° Käfig Nr	GROEP/RAS GROUPE/RACE GRUPPE/RASSE	KLEUR VARIETE FARBSCHLAG	M/V M/F M/W	O/J A/J A/J	merk tatouage Kennzeichn.	te koop à vendre zum Verkauf	Niet invullen a.u.b. Ne pas remplir s.v.pl. Nicht ausfüllen bitte	OPA	PA CHC